

**Domaine :** Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Géographie et aménagement  
DIPLÔMES NATIONAUX


## **MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT (URBA) : VILLE HÉRITÉE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (VHDD)**


Associant les savoirs de l'Architecture, de l'Urbanisme et des Sciences, le **MASTER Urbanisme et Aménagement (URBA) : Ville Héritée et Développement Durable (VHDD)** occupe actuellement un créneau original et se situe comme une offre nouvelle et vivement encouragée par plusieurs établissements (AREP, SPL Marne-aux-Bois, Fondation AIA, ARCADIS, Fédération Nationale des SCoT, etc).


La mention, à vocation internationale prévoit la participation de l'**École Supérieure d'Architecture de Rabat (ESAR) de l'Université Internationale de Rabat (UIR)**.

Important : en tant que **bénéficiaire d'une formation issue de la formation continue**, les adultes en reprise d'études disposent du statut de **stagiaire** de la formation continue.

 **Durée de la formation :** 4 semestres

 **Dates :** Voir le calendrier

 **Lieu :** Institut de géographie et d'aménagement - 191, rue Saint Jacques 75005 Paris

 **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel

**CPF :** Éligible

**ECTS :** 120

**Formation :** Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire.

Veillez consulter le tableau des tarifs applicables pour l'année universitaire en cours en utilisant le lien utile disponible en bas de page :

Cliquer sur le lien utile « Tarifs applicables de l'année universitaire en cours » > Aller en bas de page au niveau de « À télécharger » > Télécharger le dossier d'inscription ou de réinscription de l'année universitaire en cours > Se rendre en fin de document pour consulter le tableau « Tarifs applicables [...] dans le cadre d'un financement individuel »

### **OBJECTIFS**

Le MASTER Urbanisme et Aménagement (URBA) : Ville Héritée et Développement Durable (VHDD) aborde plus particulièrement la question du renouvellement urbain dans la ville existante que nous avons héritée, dans une optique de développement durable dans l'objectif de répondre aux questions suivantes :

- Comment rendre durable et innovante la ville existante ?
- Comment agir aussi bien au niveau global qu'au niveau du bâtiment ?
- Comment innover en favorisant l'économie circulaire, la valorisation des déchets, l'utilisation d'énergies renouvelables, la résilience, l'écoconception et l'écoconstruction ?

Ce parcours est donc plus spécifiquement tourné vers la protection de l'environnement, la régénération des friches, le renouvellement urbain d'ensemble patrimoniaux, le rapport ville-nature dans un objectif de développement durable.

### **PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS**

Le MASTER Urbanisme et Aménagement (URBA) : Ville Héritée et Développement Durable (VHDD) s'adresse aux titulaires d'une Licence ou formation équivalente (diplôme d'architecte, ingénieur, diplôme de sciences politiques, etc.).

D'autres profils peuvent potentiellement être concernés selon la qualité du dossier et la motivation des candidates et candidats.

### **CONTACT**

 01 40 46 26 72

 lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

Le recrutement tiendra compte des résultats dans les études antérieures, des connaissances et des compétences (éventuellement acquises à travers des stages) dans les domaines de la formation.

---

## PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Urbanisme et Aménagement (URBA) : Ville Héritée et Développement Durable (VHDD) », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Géographie et aménagement).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

---

## MÉTHODES

L'offre de formation de la mention « Urbanisme et Aménagement » professionnel et recherche est structurée autour :

- D'un tronc commun en Master 1, qui constitue le socle de la formation en urbanisme, avec des enseignements fondamentaux croisant les savoirs de l'urbanisme, de l'architecture et des sciences.
- De deux parcours de spécialisation : le « Stratégies, Projets, Mobilités dans la Ville de Demain (SPMVD) » porté par Sorbonne Université et le « Ville héritée et développement durable (VHDD) » porté par l'École d'Architecture et de Paysage de Casablanca.

L'année du Master 1 est commune aux voies « Recherche » et « Professionnel » et tous les enseignements sont obligatoires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les différents processus d'évaluation et la nature des épreuves sont proposés par les responsables des UE. Les processus d'évaluation propres à chaque UE ainsi que les barèmes correspondants sont établis chaque année par le conseil du département de formation.

L'évaluation d'une UE se fait soit par un processus d'évaluation terminale, soit par un processus d'évaluation répartie. Une évaluation terminale peut être conjuguée avec une évaluation continue. Les notes doivent refléter l'excellence, le niveau satisfaisant ou l'insuffisance lors de l'acquisition des connaissances, des savoirs faire et/ou des compétences.

Les épreuves constituant l'évaluation des connaissances et compétences peuvent être réparties en quatre catégories : épreuves orales, épreuves écrites, évaluation des compétences pratiques, évaluation des stages/projets/recherches bibliographiques. Chacune de ces catégories peut participer aux processus d'évaluation.

---

## DÉBOUCHÉS

Le Master a pour vocation privilégiée l'insertion professionnelle à Bac +5 ou la poursuite des études au niveau doctoral.

Les enseignements de ce parcours sont ciblés afin de former des architectes et urbanistes spécialisés tant dans le management d'un projet d'architecture tourné vers les susdites thématiques que

dans le management d'un projet d'aménagement.

Il s'agit de former tant aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (collectivités locales, Sociétés d'Économie Mixtes, promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, Établissements Publics, etc.) qu'à ceux de la maîtrise d'œuvre urbaine (bureaux d'études, cabinets d'architecture, d'urbanisme, de paysage, etc.).

---

#### **POUR CANDIDATER**

Les inscriptions pour cette formation se font exclusivement via la plateforme Mon Master. Les stagiaires souhaitant s'inscrire sont invités à déposer leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<https://monmaster.gouv.fr/formation>.

Pour rappel, la phase principale d'admission Mon Master se déroule généralement entre fin février et fin mars.

---